



## REGLEMENT INTERIEUR DE L'ALSH LA FARANDOLE

### 1. PRESENTATION ET OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

Le ALSH est une branche d'activité de l'association LA FARANDOLE.

En effet, l'association La Farandole se compose de 3 grandes activités :

- Le ALSH
- La Garderie périscolaire

La Farandole est une association dynamique soucieuse de répondre au mieux aux besoins des familles en milieu rural.

L'accueil de loisirs se déroule à St-Denis-Le-Thiboult. Nous avons à disposition une grande salle de jeux, une pièce d'activité, une petite cuisine, des sanitaires, un préau et une cantine pour les repas du midi. Le nombre de places est limité à 48 enfants pour le périscolaire, les mercredis et les vacances.

#### L'équipe d'encadrement se compose de :

- Un directeur titulaire du BAFD
- Un animateur titulaire du BAFA
- Une animatrice titulaire du BPJEPS
- Un agent de « service » pour le service des repas et l'entretien des locaux

Notre objectif est de permettre à tous les enfants un accès aux loisirs de proximité avec comme priorité des objectifs éducatifs définis : autonomie de l'enfant, expression et

créativité, relations harmonieuses et ludiques dans groupe ouvert.

Pour certaines familles, l'ALSH assure une continuité après la Crèche-Halte-Garderie.

### 2. L'ALSH EST FINANCE PAR

- Les familles
- La CCICV
- La CAF

### 3. ACTIVITE

Les enfants, âgés entre 4-13 ans, pourront pratiquer diverses activités :

- Activités d'expression (théâtre, spectacle de marionnettes, mimes, théâtre d'ombres, danse...)
- Activités manuelles et sportives
- Découverte de l'environnement

Des sorties exceptionnelles à la journée sont organisées (piscine, poney, atelier cirque...), il pourra être demandé un supplément de l'ordre de 5€ à 8€ par sortie et par enfant et la fourniture du repas.

### 4. L'ALSH PROPOSE 3 MODES D'ACCUEIL

L'ALSH accueille les enfants dans l'ancienne école de ST DENIS LE THIBOULT située à coté de la mairie. Le nombre de places est limité à 48 enfants.

#### A. LE PERISCOLAIRE :

Ce service s'adresse à tous les enfants scolarisés (Ry, Grainville sur Ry et St Denis Le Thiboult). Pour les plus jeunes enfants, nous demandons que la propreté soit acquise. Le directeur se réserve le droit de refuser un enfant âgé de moins de trois ans.

**Horaires : 7h15-8h40 – 16h30-18h45**

Si votre enfant n'a pas pu prendre le car pour se rendre à l'école de Grainville sur Ry ou de Ry, l'animateur du périscolaire l'emmènera en classe.

#### B. LE MERCREDI :

**Ce service s'adresse aux enfants scolarisés de 4 à 13 ans.**

Horaires :

- **Journée : 7h15-18h45**
- **A la ½ journée matin : entre 07h15 et 14h00 (repas inclus)**
- **A la ½ journée après-midi : entre 12h00-18h45 (repas inclus)**

Les inscriptions pour les mercredis sont obligatoires et se font en début de mois. Le paiement se fait d'avance.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical.

Un planning des activités des mercredis est distribué dans les écoles de la CCICV chaque trimestre et est disponible sur place.

#### C. LES VACANCES SCOLAIRES : OUVERTURE A TOUTES LES PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES (SAUF LES VACANCES DE NOËL ET D'AOUT QUI SONT DETERMINEES CHAQUE ANNEE).

Les inscriptions et le paiement se font 15 jours avant le début de chaque période de vacances. Les inscriptions se font à la journée. Les repas sont pris à la cantine de St Denis le Thiboult et sont apportés par un traiteur « NEWREST »

#### Horaire :

Accueil entre 07h15-9h30

Départ entre : 17h-18h45

### 5. TARIFS



## TARIFS

DU

### PERISCOLAIRE :

- Le matin : 1.85€, le soir (gouter compris) 3.60€ jusqu'à 18h, 4.60€ jusqu'à 18h30 et 4.80€ jusqu'à 18h45.

Une pénalité de 8€, sera demandé aux parents qui viendront récupérer leur enfant après 18h45.

### TARIFS DES VACANCES SCOLAIRES & MERCREDIS 2019 (REPAS & GOUTER COMPRIS)

|           | Revenu imposable brut | Tarif CCICV<br>Tarif<br>journée/enfant | Tarif hors CCICV<br>Tarif<br>journée/enfant |
|-----------|-----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Tranche 1 | 0<>20000€/an          | 11.50€                                 | 13.50€                                      |
| Tranche 2 | 20001<>29000€/an      | 13.50€                                 | 15.50€                                      |
| Tranche 3 | 29001<>35000€/an      | 14.50€                                 | 16.50€                                      |
| Tranche 4 | >35001€/an            | 15.50€                                 | 17.50€                                      |

A partir de 2 enfants ou plus inscrits sur le même créneau d'activité La Farandole effectuera une remise de 10% à partir du 2-ème enfants.

### TARIFS DES ½ JOURNEE MERCREDIS 2019 (REPAS & GOUTER COMPRIS)

|           | Revenu imposable brut | Tarif CCICV<br>Tarif<br>journée/enfant | Tarif hors CCICV<br>Tarif<br>journée/enfant |
|-----------|-----------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Tranche 1 | 0<>20000€/an          | 6.50€                                  | 7.50€                                       |
| Tranche 2 | 20001<>29000€/an      | 7.50€                                  | 8.50€                                       |
| Tranche 3 | 29001<>35000€/an      | 8.00€                                  | 9.00€                                       |
| Tranche 4 | >35001€/an            | 8.50€                                  | 9.50€                                       |

#### Liste des communes de la CCICV

Anceaumeville, Authieux-Ratiéville (les), Auzouville-sur-Ry, Beaumont-le-Hareng, Bierville, Blainville-Crevon, Bocasse (le), Bois-d'Ennebourg, Bois-l'Evêque, Bois-Guilbert, Bois-Heroult, Boissay, Bosc-Bordel, Bosc-Edeline, Bosc-Guéard-Saint-Adrien, Bosc-le-Hard, Buchy, Cailly, Catenay, Claville-Motteville, Clères, Cottévrard, Elbeuf-sur-Andelle, Ernemont-sur-Buchy, Eslettes, Esteville, Fontaine-le-Bourg, Fresquiennes, Fresne-le-Plan, Frichemesnil, Grainville-sur-Ry, Grigneuseville, Grugny, Héronchelles, Houssaye-Béranger (la), Longuerue, Martainville-Epreville, Mesnil-Raoul, Mont-Cauvaire, Montigny, Montville, Morgny-la-Pommeraye, Pierrevall, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix, Rebets, Roumare, Rue-Saint-Pierre (la), Ry, Saint-Aignan-sur-Ry, Saint-André-sur-Cailly, Sainte-Croix-sur-Buchy, Saint-Denis-le-Thibault, Saint-Georges-sur-Fontaine, Saint-Germain-des-Essourts, Saint-Germain-sous-Cailly, Saint-Jean-du-

Cardonnay, Servaville-Salmonville, Sierville, Vaupalière (la), Vieux-Manoir, Vieux-Rue (la), Yquebeuf.

En cas de désistement non justifié, aucun remboursement ne sera effectué.

Application des tarifs CC pour les familles membres du C.A de La Farandole.

Le tarif le plus élevé sera appliqué aux familles n'ayant pas remis leur feuille d'imposition.

## 6. INSCRIPTION ET ADHESION

Documents à apporter au moment de l'inscription :

- La photocopie du carnet de vaccination
- L'attestation d'assurance scolaire
- N° de sécurité sociale sur lequel l'enfant figure
- Le numéro d'allocataire CAF ou autre régime
- L'avis d'imposition sur les revenus de l'année précédente du foyer fiscal
- Autorisation de prise de vue
- Photocopie de la carte de transport scolaire

Une adhésion de 18€ est demandée à chaque famille lors de sa première inscription. Cette cotisation à l'association est valable 1 an (de septembre à aout)

Toute inscription sera validée par l'acceptation de ce règlement intérieur. Les parents devront donc dument compléter le dossier d'inscription, ainsi que l'autorisation de photographier leur (s) enfants et d'utiliser ces photos, dans le cadre des activités de La Farandole.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### REGLEMENT APPLICABLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2021

**La Farandole**  
**616 Route de La Vallée**  
**76116 St-Denis-Le-Thibault**  
**02.35.60.07.34**

## 7. QUELQUES RECOMMANDATIONS

Pour le bon fonctionnement de l'ALSH, nous demandons aux parents de respecter les horaires d'accueil et de fermeture.

**L'ASSOCIATION SE VERRA DANS L'OBLIGATION D'APPLIQUER UNE PENALITE DE 8€ PAR FAMILLE A CHAQUE RETARD.**

Il est interdit d'apporter :

- Des objets dangereux
- Des bijoux
- Des jouets de valeur

Pour les sorties en vélo, il est impératif d'apporter un casque et un vélo en bon état. De même, pour les sorties dont le transport est assuré par des bénévoles ou les animateurs, il est impératif que chaque enfant ait son siège-auto.

Il est recommandé d'apporter :

- Une blouse ou un tablier pour la peinture
- Des chaussons
- Une casquette ou chapeau de soleil, crème solaire
- La carte de transport scolaire

A l'ouverture de l'Accueil de Loisirs (périscolaire, les mercredis ou petites vacances) en cas d'absence imprévue de l'un des animateurs, merci d'appeler : L'accueil de loisirs au 02.35.60.07.34

## 8. HIGIENNE & SANTE

Un enfant malade et févreux ou atteint d'une infection contagieuse ne sera pas accueilli à l'ALSH. Mais le personnel peut, dans certains cas, administrer des médicaments avec l'ordonnance médicale prescrite par le médecin.